Plan des aménagements cyclables

Edition Mai 2025

Changeons nos habitudes
déplaçons-nous autrement !

agglo-villefranche.fr

Villefranche Agglomération Beaujolais Saône

Villefranche Agglomération Beaujolais Saône

Pour plus d'informations
sur les actions de la Communauté d'agglomération en faveur du vélo

Rendez-vous

sur notre site : agglo-villefranche.fr

par téléphone au 04 74 68 23 08

Réseaux sociaux

© Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône 2025

Imprimé sur un papier 100% recyclé

Astuces pour bien rouler à vélo

> Que signifie ce panneau ?

Le panneau M12 , situés aux carrefours à feux, permet aux cyclistes de s'engager dans l'intersection, **si :**
- personne n'est engagé
- personne ne va s'engager,
et uniquement dans la ou les directions indiquées sur le panneau.

Dans le cas du panneau de droite, nous pourrons traverser à gauche, à droite et tout droit.

> Comment éviter le vol de vélo ?

Optez pour un antivol efficace !
Généralement plus robustes, les **antivols en U** sont recommandés pour limiter le risque de vol. Pour vous aider à choisir, la **Fédération des Usagers de la Bicyclette** met à disposition des essais d'antivols pour s'assurer de leur niveau de sécurité sur son site internet *www.fub.fr/types-antivols*

Comment accrocher son vélo ?
Il faut l'accrocher à un point fixe et solide (un arceau généralement), en pensant à attacher le **cadre** et **la roue avant a minima.**

Cadenassez toujours votre vélo, même pour un court instant ! Y compris dans les espaces privés / fermés. Un vol sur deux a lieu dans ces endroits privés !

Services proposés

> La station de réparation vélo

Les stations de réparation vélo permettent de **réparer et d'entretenir son vélo avec des outils de qualité professionnelles**.

Chacune des **18 communes** de la Communauté d'agglomération est équipée d'au moins une station de réparation dans son centre.

Zoom VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

LÉGENDE :

Aménagements cyclables
- Séparés de la chaussée par une bordure
- Séparés de la chaussée par de la peinture
- La Voie Bleue

Stationnements vélo et intermodalité
- Abri vélo couvert
- Arceaux
- Consigne individuelle sécurisée
- Consigne collective gérée par SNCF
- Station de réparation vélo
- Parcs relais - aires de covoiturage

Lieux divers
- Lieux remarquables

Arnas
Gleizé
Villefranche-sur-Saône
Limas
Jassans-Riottier
La Saône
Autoroute A6
Stade Armand Chouffet
Complexe aquatique Le Nautile
Mairie de Villefranche-sur-Saône
Lycée Claude Bernard
Eco quartier Monplaisir
Notre-Dame-des-Marais
Marché couvert
Le Promenoir
GARE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Créacité
CCI Beaujolais
Mairie de Limas
Echangeur autoroutier A6 Villefranche Sud
AIRE DE COVOITURAGE VOIE ROMAINE
AIRE DE COVOITURAGE RIOTTIER
AIRE DE COVOITURAGE JASSANS-RIOTTIER
Déviation Voie Bleue
L'embarcadère
Bordelan

Données : BDTopo 2024, © IGN Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône ©

Les différents types d'aménagements cyclables

> La piste cyclable 11 km

Voie réservée aux vélos, séparée de la chaussée dédiée aux voitures **par une bordure.**

> La voie verte 10 km

Route exclusivement réservée à la circulation des **véhicules non motorisés et des piétons.**

«La Voie Bleue» et **le Boulevard Général Leclerc** sont des voies vertes.

> La bande cyclable 46 km

Voie réservée aux vélos, marquée **par de la peinture au sol, sur les accotements de la route.**

> Le double-sens cyclable 1 km

Aménagement permettant aux vélos de **pouvoir emprunter une rue à double-sens alors qu'elle est à sens unique pour les automobiles**.
Le double-sens cyclable ressemble visuellement à la bande cyclable.

> Le chaussidou 1 km

Un chaussidou est une route étroite où **les vélos roulent sur des bandes latérales**, tandis que **les voitures partagent le centre.** Elles doivent ralentir et dépasser avec précaution.

> Le couloir bus-vélo 2 km

Voie de circulation réservée uniquement aux **bus, cyclistes et taxis**.

Les différents types de stationnements cyclables

> L'arceau

Mobilier urbain permettant l'attache d'un vélo via un système d'antivol personnel. Il est recommandé d'attacher a minima le cadre et la roue avant du vélo à l'arceau avec son antivol.

> L'abri

L'abri permet de protéger les vélos **contre les intempéries**.

> Les consignes individuelles sécurisées

La consigne individuelle sécurisée est **un «box» proposant un stationnement plus sécurisé**.

Il permet d'attacher son vélo à l'intérieur et à l'extérieur de la consigne avec son antivol personnel.

Chaque place est individuelle et isolée des autres vélos.

Ces consignes ont un format de box de 2 places ou de 10 places.

La consigne en gare SNCF

> La consigne collective €

La consigne collective fonctionne avec un abonnement payant auprès de la **Région AURA**, elle permet de **stationner son vélo dans un local sécurisé et surveillé**.
Elle peut servir aussi bien pour des déplacements de plusieurs heures voire plusieurs jours.

Pour réserver votre place dès maintenant :
http://ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/services-contacts/voyager-avec-velo/stationnement-gare

Chiffres clés sur le vélo

Aujourd'hui :
70 km d'aménagements cyclables
1100 places de stationnement vélo

D'ici 2034 :*
**Tel que prévu au Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'agglomération*
Objectif : 140 km d'aménagements cyclables
Objectif : 2200 places de stationnement vélo

Venez découvrir la Voie Bleue !

«La Voie Bleue» relie **Lyon au Luxembourg** sur 700 km le long de la Saône, le Canal des Vosges et de la Moselle.

Profitez d'**aménagements séparés des voitures** pour vos balades et autres voyages à vélo !

POLARITÉ URBAINE

LÉGENDE :

Aménagements cyclables
- Séparés de la chaussée par une bordure
- Séparés de la chaussée par de la peinture
- La Voie Bleue

Stationnements vélo et intermodalité
- Abri vélo couvert
- Arceaux
- Consigne individuelle sécurisée
- Consigne collective gérée par SNCF
- Station de réparation vélo
- Parcs relais - aires de covoiturage

Lieux divers
- Lieux remarquables

Blacé
Saint-Julien
Arnas
Beauregard
Jassans-Riottier
Denicé
Lacenas
Gleizé
Villefranche-sur-Saône
Limas
Porte des Pierres Dorées
Pommiers
La Saône

PARC RELAIS L'ESCALE ARNAS
PARC RELAIS SAINT-ROCH GLEIZE
GARE DE VILLEFRANCHE -SUR-SAÔNE
AIRE DE COVOITURAGE JASSANS-RIOTTIER
AIRE DE COVOITURAGE VOIE ROMAINE
AIRE DE COVOITURAGE RIOTTIER

Mairie de Saint-Julien
Mairie de Arnas
Mairie de Denicé
Mairie de Lacenas
Mairie de Gleizé
Mairie de Villefranche-sur-Saône
Mairie de Limas
Mairie de Jassans-Riottier
Hôpital Nord -Ouest
Polyclinique du Beaujolais
Stade Armand Chouffet
Complexe aquatique Le Nautile
Notre-Dame-des-Marais
Le Promenoir
Parc Vermorel
Échangeur autoroutier A6 Villefranche Nord
Échangeur autoroutier A6 Villefranche Sud

Données : BDTopo 2024, © IGN Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône ©